



Lac-Sergent

Ville de Lac-Sergent  
1525, chemin du Club-Nautique, Lac-Sergent, Québec G0A 2J0  
Téléphone 418-875-4854 Télécopieur : 418-875-3805

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue, le jeudi 17 décembre 2020, à 19H00, au lieu ordinaire des séances, à la salle du Conseil, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

### **Présences**

Monsieur Yves Bédard, maire  
Monsieur Daniel Arteau, conseiller  
Madame Diane Pinet, conseillère (par communication téléphonique)

### **Absences motivées**

Monsieur Jean Leclerc, conseiller  
Monsieur Stéphane Martin, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière.

### **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Je certifie que l'avis de convocation relativement au report d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Lac-Sergent le 17 décembre 2020 à 19H00 à la salle du conseil située au 1525, chemin du Club-Nautique **mais prévue** au calendrier des séances le 21 décembre 2020 à 19H30, a été dûment signifié par Mme Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## **1. OUVERTURE**

Monsieur Yves Bédard, maire, remercie les personnes présentes et procède à l'ouverture de l'assemblée.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

*Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente assemblée.*

1. **Ouverture**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020**
5. **Correspondance : Voir liste**
6. **Trésorerie :**
  - 6.1 Rapport financier au 30 novembre 2020
  - 6.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / Novembre 2020
  - 6.3 Présentation des « Comptes à payer – DÉCEMBRE 2020 »
7. **Dépôt de documents**
  - 7.1 État des résultats au 30 novembre 2020
  - 7.2 Bilan des permis émis pour le mois de novembre 2020
8. **Avis de motion et présentation des projets**
9. **Règlements**
10. **Résolutions**
  - 10.1 Cotisation – Assurances 2021 de la municipalité
  - 10.2 Renouvellement du contrat de soutien des équipements – PG Solutions
  - 10.3 Calendrier des séances du Conseil de Ville pour l'année civile 2021

**AJOUT**

- 10.4 Autorisation de lancement d'une demande de soumission sur invitation – Étude d'évaluation de la sécurité du barrage
  - 10.5 Octroi de contrat TPJ-2021-001 / Entretien paysager des espaces fleuris
  - 10.6 Remerciement à M. Francis Lacasse pour son implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - 10.7 Nomination de Mme Anne Perreault à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme
  - 10.8 Vente de terrain / lots 6 401 038 et 6 401 039 (secteur Tour-du-Lac)
  - 11. Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles**
  - 11.1 Distribution / Infolettre
  - 11.2 Dévoilement du logo du centenaire de la Ville
  - 12. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour**
  - 13. Deuxième période de questions**
  - 14. Clôture de la séance**
  - 15. Levée de l'assemblée**
- 

20-12-306

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

**3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune question.

**4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020**

Séance ordinaire du 16 novembre 2020

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-307

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2020.

Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-308

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020.

**5. CORRESPONDANCE**

Le bordereau de la correspondance pour la période se terminant le 14 décembre 2020 est déposé et remis aux membres du conseil. Ce dernier est valable comme s'il était ici tout au long reproduit.

## 6. TRÉSORERIE

### 6.1 RAPPORT FINANCIER AU 30 NOVEMBRE 2020

La secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport financier au 30 novembre 2020.

20-12-309

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** ledit rapport financier au 31 octobre soit adopté tel que lu.

### 6.2 APPROBATION DES BORDEREAUX DE DÉPENSES ET SALAIRE / NOVEMBRE 2020

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie des bordereaux de dépenses et salaire pour la période de novembre 2020, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

20-12-310

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** les bordereaux de dépenses et salaire pour la période de novembre 2020 dont le paiement a déjà été autorisé au montant de 110 626.36 \$ soient adoptés.

<b>BORDEREAU DE DÉPENSES ET SALAIRE / OCTOBRE 2020</b>	
DÉPENSES	<b>89 016.43 \$</b>
SALAIRES	<b>21 609.93 \$</b>

### 6.3 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER / DÉCEMBRE 2020

La secrétaire-trésorière fait la lecture des comptes à payer pour le mois de décembre 2020.

20-12-311

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** les comptes à payer du mois de décembre 2020 / liste en annexe soient approuvés tels que présentés et que la secrétaire-trésorière procède au paiement des dépenses y figurant pour un total 2 761.52 \$.

<p><b><u>CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ</u></b> Je, Josée Brouillette, Directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires suffisants pour des dépenses totalisant la somme de 2 761.52 \$.</p>
---

## 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS

### 7.1 État des résultats au 30 novembre 2020

La secrétaire-trésorière, dépose pour être annexé au procès-verbal, les états des résultats au 30 novembre 2020.

### 7.2 Bilan des permis émis pour le mois de novembre 2020

La secrétaire-trésorière, dépose, pour être annexé au présent procès-verbal, le bilan des permis émis pour le mois de novembre 2020.

		année 2020
Janvier		5 000 \$
Février		535 648 \$
Mars		0 \$
Avril		305 500 \$
Mai		454 285 \$
Juin		621 212 \$
Juillet		202 340 \$
Août		573 752 \$
Septembre		1 696 047 \$
Octobre		270 331 \$
Novembre		405 375 \$
<b>TOTAL</b>		<b>5 069 490 \$</b>

8. **AVIS DE MOTION**

9. **RÈGLEMENTS**

10. **RÉSOLUTIONS**

10.1 Cotisation – Assurances 2021 de la municipalité

**CONSIDÉRANT QUE** la police d'assurance de la municipalité prendra fin le 31 décembre 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme PMT/ROY Assurances / MMQ nous a fait parvenir une soumission conforme aux exigences préalablement établies par la Ville de Lac-Sergent pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition d'assurances ;

**EN CONSÉQUENCE** il est

**PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-312

**QUE** les assurances de la municipalité soient confiées à **PMT/ROY** assurances / MMQ au montant de 11 202 \$ incluant les taxes applicables pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2021 ;

**QUE** le contrat d'assurance de la firme **PMT/ROY** assurances / MMQ inclut les assurances multirisques des municipalités, de la responsabilité supplémentaire, de la responsabilité civile ainsi que de l'assurance automobile pour le camion GMC appartenant à la Ville et les bâtiments municipaux;

**QUE** le paiement de la prime au montant total de 11 202 \$ incluant les taxes soit autorisé à même le budget de 2021 au poste budgétaire Administration assurances /02-419000-423

10.2 Renouvellement du contrat de soutien des équipements – PG Solutions

**CONSIDÉRANT** l'offre relative au renouvellement du contrat de soutien des applications PG MEGAGEST, pour l'année 2021, au montant de 3 554 \$ taxes en sus, tel que plus amplement détaillé sur la proposition jointe en annexe;

**CONSIDÉRANT** l'offre relative au renouvellement du contrat de soutien des applications PG ACCES TERRITOIRE, pour l'année 2021, au montant de 3 332 \$ taxes en sus, tel que plus amplement détaillé sur la proposition jointe en annexe;

**CONSIDÉRANT** l'offre relative à la sauvegarde fonduagique, pour l'année 2021, au montant de 475 \$ taxes en sus, tel que plus amplement détaillé sur la proposition jointe en annexe;

20-12-313

**EN CONSÉQUENCE** il est  
**PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** le Conseil accepte la proposition de PG Solutions relative au renouvellement des contrats suivants (propositions jointes à la présente) :

- PG MEGAGEST, pour l'année 2021, au montant de 3 765 \$ taxes en sus, telle que plus amplement détaillée sur les propositions CESA38632 et CESA37465;
- PG ACCES TERRITOIRE, pour l'année 2021, au montant de 3 121 \$ taxes en sus, tel que plus amplement détaillé sur la proposition CESA39745;
- sauvegarde fonduagique, pour l'année 2021, au montant de 475 \$ taxes en sus, telle que plus amplement détaillée sur la proposition CESA38467;

**QUE** le Conseil en autorise le paiement, à même le budget 2021, au poste budgétaire / Administration soutien technique logiciel informatique 02-13000-414.

### 10.3 Calendrier des séances du Conseil de Ville pour l'année civile 2021

**ATTENDU** l'obligation d'établir par résolution le calendrier des séances ordinaires du conseil avant le début de chaque année civile conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* ;

**EN CONSÉQUENCE** il est  
**PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-314

**QUE** le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 soit adopté et que ces séances se tiennent aux dates mentionnées ci-dessous ;

→ Le lundi 18 janvier	→ Le lundi 15 février
→ Le lundi 15 mars	→ Le lundi 19 avril
→ Le lundi 17 mai	→ Le lundi 21 juin
→ Le lundi 19 juillet	→ Le lundi 16 août
→ Le lundi 20 septembre	→ Le lundi 4 octobre
→ Le lundi 15 novembre	→ Le lundi 20 décembre

**LES** séances ordinaires de janvier à décembre ont lieu le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois et débutent à 19h30 excepté celle du mois d'octobre en raison des élections municipales 2021.

**LE** conseil peut toutefois décider qu'une séance ordinaire débute au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier. Une résolution modifiant le calendrier sera alors adoptée et un avis public sera donné.

**LES** séances ordinaires et les séances extraordinaires ont lieu à la salle de conférence de l'hôtel de ville située au 1525, chemin du Club-Nautique à moins d'une mention contraire stipulée dans l'avis de convocation.

### 10.4 Autorisation de lancement d'une demande de soumission sur invitation – Étude d'évaluation de la sécurité du barrage

**CONSIDÉRANT** l'article 573.3.0.1 LCV relatif au processus d'attribution des contrats et le Règlement établissant la politique de gestion contractuelle ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder à une demande de prix sur invitation pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage;

**EN CONSÉQUENCE** il est  
**PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller

20-12-315

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

1) D'autoriser les fonctionnaires responsables à procéder à une demande de soumission de prix pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage ; 2) D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous documents afférents, le cas échéant.

10.5 Octroi de contrat TPJ-2021-001 / Entretien paysager des espaces fleuris

20-12-316

**IL EST PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

**QUE** la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat d'entretien des espaces fleuris pour la saison 2021 à l'entreprise Création CANDIDE jardinerie au montant forfaitaire de 3 200 \$ plus les taxes applicables;

**LES** devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

**QUE** le Conseil en autorise le paiement, à même le budget 2021, au poste budgétaire 02 70150-521 – Entretien des sites / Parcs et terrains de jeux.

10.6 Remerciement à M. Francis Lacasse pour son implication au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

**ATTENDU QUE** monsieur Francis Lacasse a informé le Conseil municipal de son retrait à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme;

**ATTENNDU QUE** M. Lacasse occupait le siège numéro 2 depuis de nombreuses années, soit depuis mai 2013;

**EN CONSÉQUENCE** il est  
**PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-317

**QUE** les membres du Conseil remercient M. Francis Lacasse pour les nombreuses années qu'il a consacrées au sein du comité consultatif d'urbanisme, à titre de membre citoyen, et lui souhaitent le meilleur succès dans ses projets futurs.

10.7 Nomination de Mme Anne Perreault à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme

**ATTENDU QUE** le siège no 2 du *Comité consultatif d'urbanisme* est vacant suite à la démission de monsieur Francis Lacasse;

**ATTENDU QUE** le Conseil de Ville doit combler le siège vacant par résolution;

**EN CONSÉQUENCE** il est  
**PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-318

**QUE** la Ville de Lac-Sergent nomme Mme Anne Perreault pour occuper le siège no 2 au sein du Comité consultatif d'urbanisme.

AJOUT

10.8 Vente de terrain / lots 6 401 038 et 6 401 039 (secteur Tour-du-Lac)

**ATTENDU** la demande formulée par monsieur Jacques Samson, propriétaire du 1992 et 1998, chemin Tour-du-Lac Nord le 14 septembre 2020, visant à acquérir, de la Ville de Lac-Sergent, les lots 6 401 038 et 6 401 039 du cadastre du Québec;

**ATTENDU** la description technique de l'arpenteur-géomètre Élisabeth Génois, en date du 9 octobre 2020 portant la minute 18089 faisant état des superficies suivantes :

- de 60.6 mètres carrés pour le lot 6 041 038;
- de 69.7 mètres carrées pour le lot 6 041 039.

**CONSIDÉRANT** que cette demande n'aurait pas pour effet de diminuer la partie carrossable et les emprises du chemin du Tour-du-Lac Nord au-delà des normes prescrites pour les routes locales selon le guide du Ministère des Transports Québec;

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Daniel Arteau, conseiller  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité par les membres présents

20-12-319

**QUE** ce Conseil vende à M. Jacques Samson les lots 6 041 038 et 6 041 039 pour la somme de 4 000 \$ (taxe en sus);

**QUE** les frais de l'acte notarié, dont une copie conforme pour la Ville de Lac-Sergent et de son inscription au Registre foncier, ainsi que les frais d'arpentage dudit terrain, soient à la charge de l'acquéreur.

**QUE** le Conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise Monsieur Le Maire et/ou la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Lac-Sergent, tout acte ou document utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution, ou ayant trait directement ou indirectement aux présentes, y compris, mais sans limitation, toutes modifications qu'ils jugeront à propos, à souscrire ou négocier toutes autres ententes, clauses, charges ou conditions qu'ils pourront juger utiles ou nécessaires, et qu'ils engagent pour autant la Ville.

## 11. SUIVI DU CONSEIL ET AFFAIRES NOUVELLES

### 11.1 Distribution / Infolettre

Monsieur le maire souligne qu'une infolettre sera distribuée en début de semaine prochaine informant les citoyens sur l'état d'avancement des différents projets de la municipalité.

### 11.2 Dévoilement du logo du centenaire de la Ville

Monsieur le maire nous avise que le nouveau logo soulignant le centenaire de la Ville de Lac-Sergent est maintenant dévoilé. Des affiches ont été installées au panneau Bienvenue, à l'Hôtel-de-Ville ainsi qu'au Club-Nautique.

## 12. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS SUR DES SUJETS HORS DE L'ORDRE DU JOUR

## 13. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

## 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ** par madame Diane Pinet, conseillère  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des membres présents

20-12-320

**QUE** la séance soit levée à 19H20.

**Certificats de crédits**

Je, soussignée Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce \_\_\_\_\_ (date)

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**YVES BÉDARD**  
**MAIRE**

\_\_\_\_\_  
**Josée Brouillette**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**